

6 par e Sarrebourg.



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Affaire suivie par : Francis FISCHER *FF*
Tél : 03 87 23 70 84
Télécopie : 03 87 24 31 72
Mél : francis.fischer@moselle.gouv.fr
Réf. : FF/MO - ASPE-L9

Monsieur le Maire
Mairie de VILSBERG
57370 VILSBERG

Metz, le 14 juin 2015

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement

PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

> - Mise en conformité du système d'assainissement de la commune de Vilsberg

Ce dossier a été déposé par : **Monsieur le Président**
Syndicat Intercommunal des Eaux
de WINTERSBOURG
1 rue Bel Air - 57445 REDING

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récépissé de déclaration n° 57-2015-00032** en date du 29 avril 2015, accompagné du courrier de notification et de la fiche descriptive.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration et de la fiche descriptive.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication que **vous adresserez à la DDT Délégation de SARREBOURG Unité « Police de l'Eau »** (ZAC des Terrasses de la Sarre - C.S 50257 - 57402 SARREBOURG Cedex).

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE-POTIER